



**Décembre 2014**

**Femmes interdites d'IVG, quelles  
alternatives médicales sécurisées ?**

**Julie Harlet**

**fps**

## Sommaire

<b>I. Avortements non sécurisés dans le monde : Que disent les chiffres ?.....</b>	<b>4</b>
<b>II. L'avortement médicamenteux, qu'est-ce que c'est ? .....</b>	<b>6</b>
<b>III. L'IVG dans les mains des femmes aujourd'hui .....</b>	<b>8</b>
a. Woman on Waves.....	8
b. Woman on Web .....	10
c. Women Help Women .....	12
d. Des colis bloqués à la douane, des femmes poursuivies.....	14
<b>IV. Répondre aux inégalités et à un problème de santé publique.....</b>	<b>15</b>
<b>VII. Bibliographie.....</b>	<b>16</b>



Julie Harlet, Responsable projets d'éducation permanente et chargée de communication

Fédération des Centres de Planning Familial des FPS

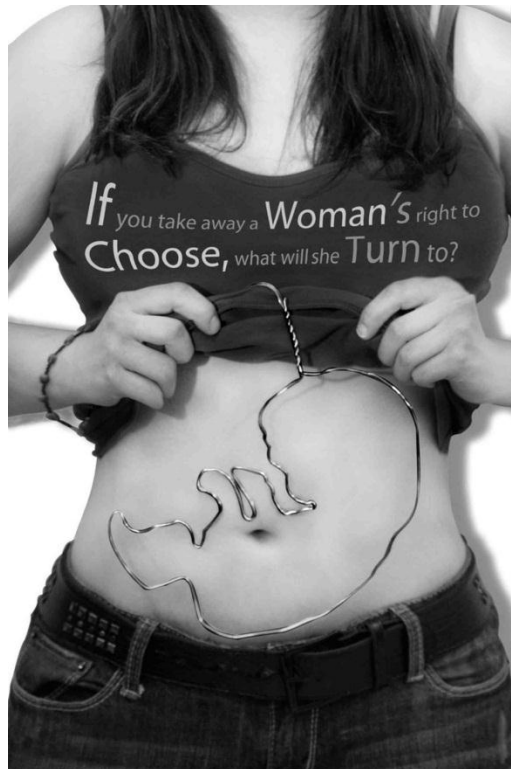
02/515 17 68 - julie.harlet@mutsoc.be

Femmes interdites d'IVG, quelles alternatives médicales sécurisées? Décembre 2014

Crédit photo: Women Help Women et Women on Web

47 000 femmes décèdent chaque année dans le monde des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions, d'autres sont mutilées à vie. Pour les plus riches, il y aura toujours un pays voisin qui acceptera de les recevoir et de pratiquer une IVG médicalement sûre si le cadre légal le permet où un professionnel local qui acceptera de procéder à un avortement dans de bonnes conditions mais à un certain prix. Celles qui n'ont pas les moyens financiers ou qui ne reçoivent pas le soutien nécessaire ont recours à un réseau clandestin où sera pratiqué un avortement insécurisé. Elles subissent des techniques dangereuses pour leur santé (parfois barbares), émotionnellement stressantes car la procédure est illégale et garderont des séquelles physiques et/ou psychologiques. Certaines d'entre-elles en meurent. D'autres encore poursuivent une grossesse contre leur gré et mettent au monde un enfant non-désiré.

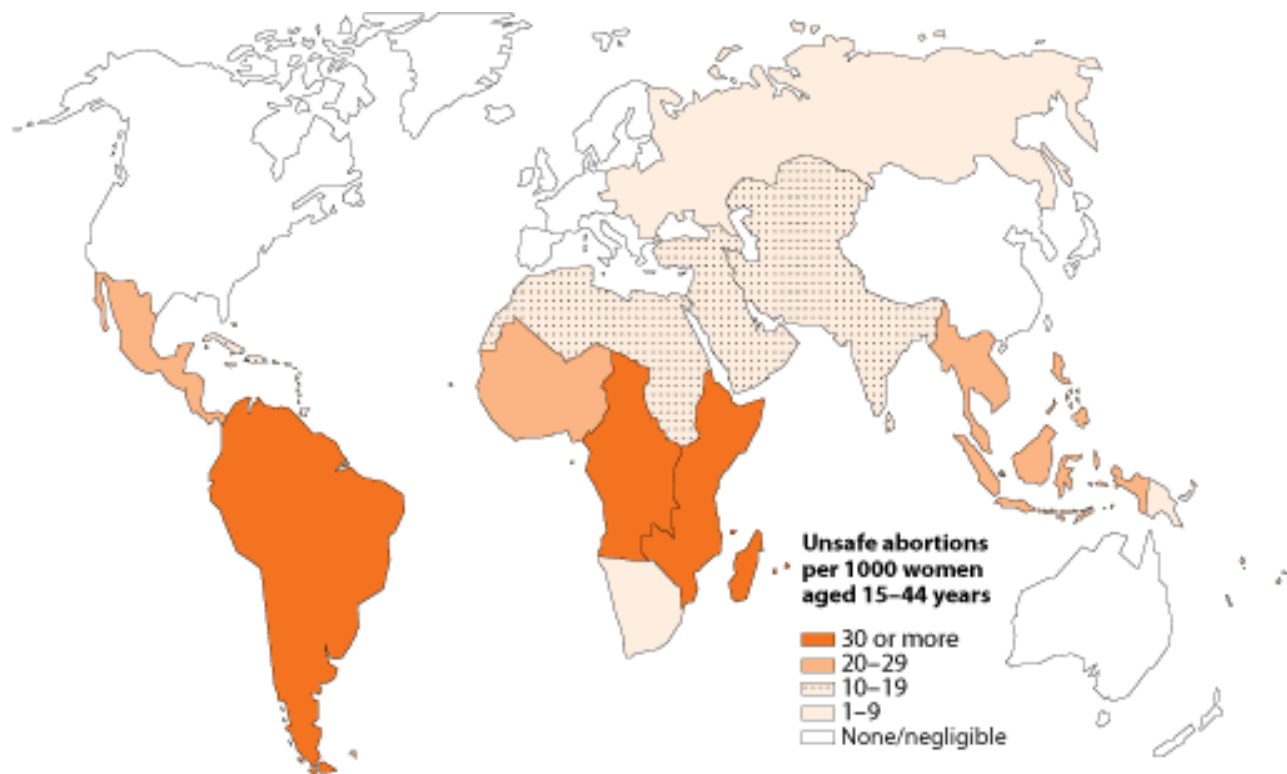
A l'heure de la télémédecine, certaines femmes interdites d'IVG choisissent de faire appel à des réseaux féministes, à des associations, à des plateformes en ligne pour obtenir des pilules abortives. Elles avortent chez elles, seules ou accompagnées, en utilisant une technique médicalement sûre mais illégale.



## **I. Avortements non sécurisés dans le monde : Que disent les chiffres ?**

Les décès dus aux avortements non sécurisés représentent 13% des décès maternels. Chaque année, 47 000 femmes décèdent dans le monde des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions.

L'OMS compte 85 millions de grossesses non désirées dans le monde, 44 millions d'avortements et 21.6 millions d'avortements non sécurisés par an (18.5 million d'entre eux se produisent dans des pays en développement). L'organisation estime qu'il y a environ 220 décès pour 100.000 procédures d'avortements non sécurisés.



**Estimated annual number of unsafe abortions per 1000 women aged 15-44 years, by subregions, 2008<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> OMS – [Unsafe abortion: global and regional estimates of incidence of unsafe abortion and associated mortality in 2008](#).

Marleen Temmerman, directrice du département santé génésique de l'OMS le confirme « *limiter l'accès légal à l'avortement ne diminue pas le besoin d'avortement mais augmenterait plutôt le nombre de femmes à recourir à l'avortement illégal et non sécurisé, générant de ce fait une augmentation de la morbidité et de la mortalité.*<sup>2</sup> »

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le nombre d'avortements non sécurisés pourrait continuer d'augmenter dans les prochaines années, mettant en jeu la vie de centaines de milliers de jeunes femmes, principalement des adolescentes. L'objectif fixé en 1994 à l'article 8.20 du programme d'action du Caire visant à « *réduire considérablement le nombre de décès et accidents dus à des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions* » n'est pas atteint. « *Au contraire, depuis 1994, la proportion d'avortements non sécurisés est en augmentation et ce, malgré la baisse du nombre d'avortements* », affirme Danièle Bousquet<sup>3</sup>, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh).

Marleen Temmerman confirme l'atmosphère globale de plus en plus répressive vis-à-vis de l'avortement depuis 5 ans. « *L'OMS a, par exemple, rencontré de grandes difficultés pour publier en 2012 une brochure intitulée "Avortement sécurisé : Directives techniques et stratégiques"*<sup>4</sup> à l'intention des systèmes de santé. <sup>5</sup> » L'OMS répertorie également le Mifépristone (Mifégyne) et le Misoprostol (Cytotec), des médicaments abortifs, sur sa liste des médicaments essentiels qui selon elle, devraient être disponibles partout.

En attendant un monde idéal où la planification familiale est encouragée et rendue accessible par tous les états, où la pratique de l'IVG est sécurisée et légale partout avec une prise en charge de qualité des complications, des alternatives médicales sûres se développent.

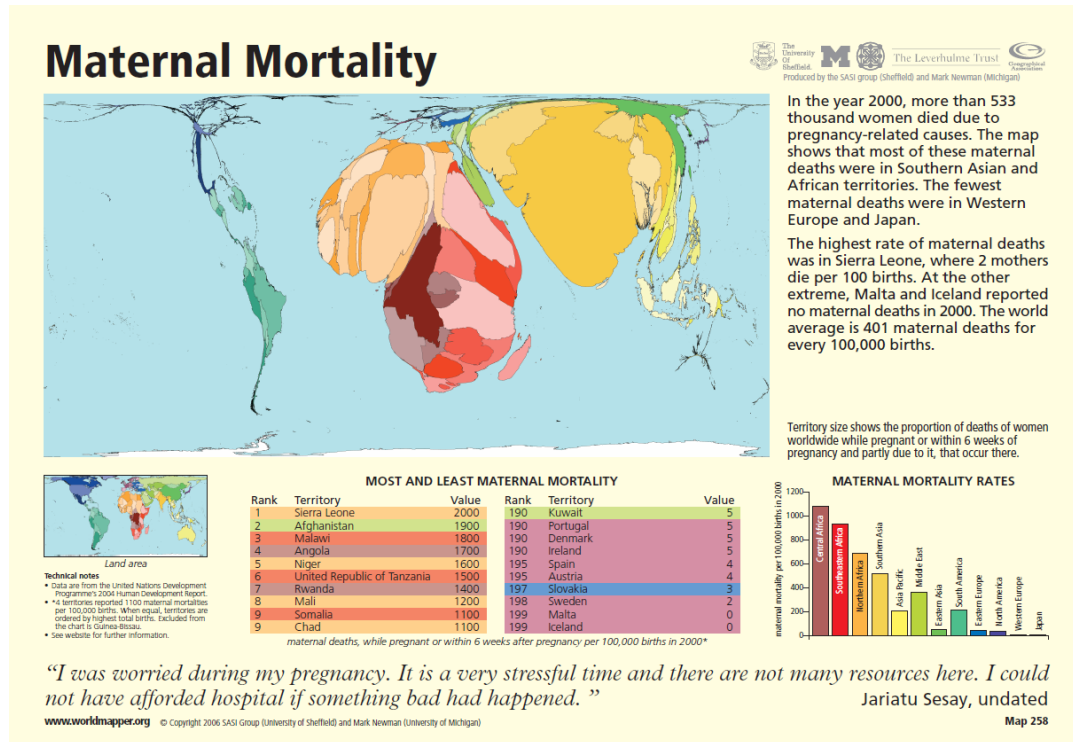
---

<sup>2</sup> Marleen Temmerman, lors de son exposé « IVG dans le monde et positionnement du continent européen », intervention donnée au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.

<sup>3</sup> Danielle Bousquet, « Eliminer l'avortement non sécurisé, 20 ans après le Caire : où en sommes-nous? », allocution à la Commission sur la population et le développement – du 7 avril 2014 – 47<sup>ème</sup> session ONU, New York.

<sup>4</sup> À télécharger en français sur [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433_fre.pdf?ua=1).

<sup>5</sup> Marleen Timmermans, allocution « IVG dans le monde et positionnement du continent européen », intervention donnée au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.



### Pays déformés à l'échelle de leur mortalité maternelle respective (2000)<sup>6</sup>

## II. L'avortement médicamenteux, qu'est-ce que c'est ?

En Belgique, la méthode médicamenteuse ou « pilule abortive » est pratiquée jusqu'à 7 semaines de grossesse, soit 49 jours d'aménorrhée. Elle s'adresse aux femmes qui connaissent rapidement leur état de grossesse et qui prennent rapidement la décision de l'interrompre. Il s'agit d'une méthode non chirurgicale. Elle provoque l'expulsion de l'embryon, ce qui peut être assimilé à une fausse couche.

Chez nous, en centre de planning familial par exemple, l'avortement médicamenteux se pratique en deux étapes. Dans un premier temps, la patiente prend un comprimé de Mifépristone (Mifégyne), un médicament qui bloque l'action de la progestérone, une hormone nécessaire à la poursuite de la grossesse. Dans un second temps, elle revient au centre de planning 36 à 48 heures plus tard pour prendre un autre médicament, du Misoprostol (Cytotec), qui provoque des contractions dans l'utérus et déclenche l'expulsion de l'embryon par les voies naturelles. L'expulsion peut survenir plus tard, le soir ou le lendemain. Elle ne se déroule donc pas forcément au centre. Le médecin ou l'accueillant-e donne les conseils nécessaires et répond aux questions de la patiente pour que cela se passe au mieux. Cette double prise de médicaments est efficace à 98%.

<sup>6</sup> <http://www.worldmapper.org/display.php?selected=258>

« Dans les pays où l'avortement est illégal, le Misoprostol (Cytotec) peut être utilisé seul pour provoquer un avortement<sup>7</sup> », mentionne Cecilia Vieira da Costa, membre fondatrice de la plateforme « Women Help Women ». L'OMS rapporte des taux d'efficacité de 75 à 90%<sup>8</sup>. « Pour provoquer un avortement, il faut administrer 12 comprimés de 200 microgrammes. Une femme met quatre comprimés sous la langue ou entre la joue et la gencive et laisser dissoudre le comprimé pendant 30 minutes. Après ce laps de temps, elle peut l'absorber. Il est très important de ne pas avaler tout de suite », précise-t-elle. Après 3 heures, la femme absorbe à nouveau 4 comprimés de Misoprostol sous la langue. Elle réitère la même opération trois heures plus tard.

La voie vaginale est efficace mais non préconisée dans les pays où l'interdiction bat son plein car le médicament non dissous peut laisser des traces dans le vagin pendant 4 jours. « Les risques de complications sont très faibles mais si cela arrive et que la femme se rend à l'hôpital, elle peut être dénoncée par le personnel médical et poursuivie en justice. C'est pour cela que la voie orale est privilégiée car elle ne laisse pas de traces. Les persécutions sont nombreuses dans certains pays. Mis à part au Canada, une femme n'a pas le droit de s'administrer seule ce type de médicament. Tant que l'avortement est dans le code pénal, l'avortement restera un crime pour la femme qui le pratique toute seule. Au Canada, le crime avortement n'existe pas car il est hors du code pénal. », ajoute Cecilia Vieira da Costa.

Les femmes qui ont également accès au Mifépristone (Migégyne) peuvent alors combiner les deux médicaments : prendre un comprimé de Mifépristone et 8 comprimés de Cytotec<sup>9</sup>.

D'après le site de « Women on Web », la prise de Mifépristone avec Misoprostol s'est avérée extrêmement efficace, sûre et acceptable pour les avortements qui interviennent durant le premier trimestre de la grossesse. Les effets secondaires de cette méthode abortive peuvent inclure des crampes et des saignements semblables aux menstruations. Les effets secondaires attendus comprennent des nausées, vomissements et diarrhées. Le risque de complication est extrêmement faible. Des recherches indiquent qu'il est tout à fait sûr pour une femme de pratiquer un avortement médicamenteux à domicile tant qu'elle vit près d'un hôpital ou d'un service d'urgence<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.

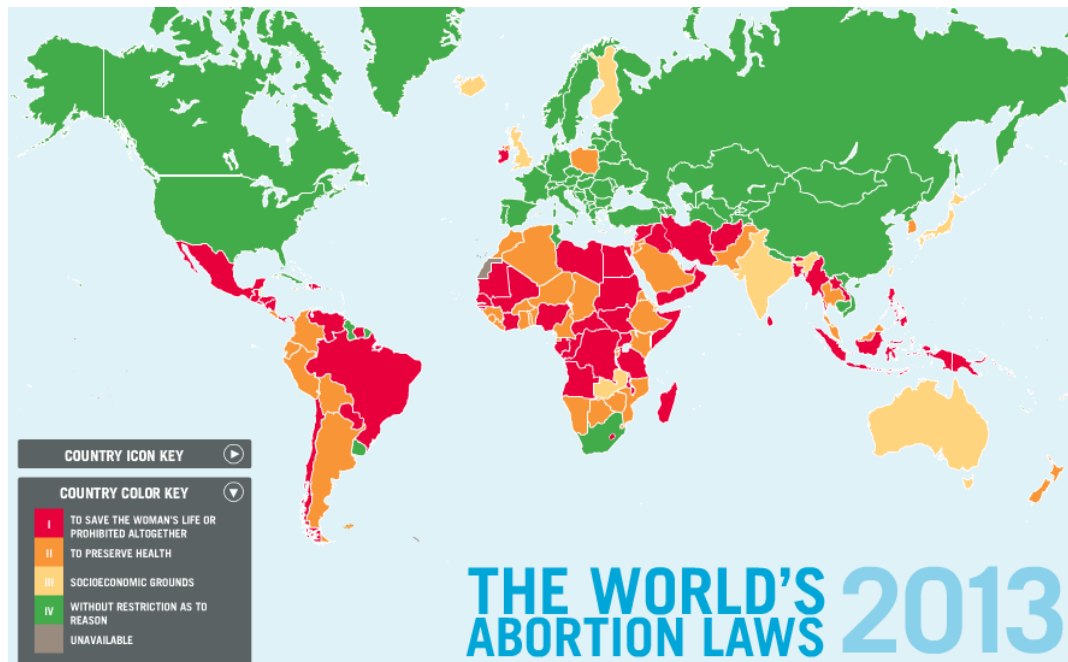
<sup>8</sup> OMS, Avortement sécurisé : Directives techniques et stratégiques à l'intention des systèmes de santé.  
[http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433_fre.pdf?ua=1)

<sup>9</sup> Le protocole de Women Help Women est légèrement différent de celui de Women on Web.

<sup>10</sup> Site internet de « Women on Web », <https://www.womenonweb.org>.

### **III. L'IVG dans les mains des femmes aujourd'hui**

Sur la mer ou sur la toile, des associations bravent l'illégalité pour permettre aux femmes interdites d'IVG qui le désirent d'accéder à un avortement médicalement sûr.



#### **Légalité et illégalité de l'avortement dans le monde<sup>11</sup>**

Selon ces associations, seule la légalisation de l'avortement peut mettre fin à la mort et aux souffrances inutiles des femmes. Les lois interdisant l'avortement violent les droits des femmes tels que définis par la Conférence des Nations Unies sur la Population et le Développement (Le Caire, 1994), la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing) et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (articles 1, 3, 12, 19 et 27.1).

##### **a. Woman on Waves**

En 1999, le docteur Rebecca Gomperts a créé l'association néerlandaise pro-choix « Women on Waves » avec un objectif, celui d'éviter les grossesses non désirées et les avortements dangereux dans le monde entier. « *Alors que les femmes riches peuvent se permettre l'accès à un avortement sans danger, les femmes avec un statut socio-économique faible ont souvent recours à des méthodes dangereuses qui*

<sup>11</sup> <https://www.womenonweb.org>. Informations sur la législation de l'avortement par pays sur <http://cyber.law.harvard.edu/population/abortion/abortionlaws.htm>.



*peuvent déboucher sur la mort. Par conséquent, l'accès à l'avortement sécuritaire est essentiellement une question de justice sociale*<sup>12</sup> » indique l'association sur son site.

« Women on Waves » organise des « campagnes bateau ». Le navire accueille des femmes provenant de pays où l'IVG est interdite et les emmène vers les eaux internationales. Au-delà de 12 miles, c'est la loi néerlandaise qui s'applique à bord du bateau hollandais où l'IVG est légale.



*« L'application des législations pénales nationales, et donc des lois sur l'avortement, s'étend seulement aux eaux territoriales ; au-delà de 12 miles (ou 2 heures de navigation) c'est la loi néerlandaise qui s'applique à bord du bateau, ce qui fait que toutes nos activités sont légales*<sup>13</sup> », explique Rebecca Gomperts.

« Dites au revoir aux cintres »

Sur le bateau, « Women on Waves » offre des informations, des formations, des ateliers et propose des avortements légaux et sûrs dans les eaux internationales au large de pays où l'avortement est illégal. « Grâce à une étroite collaboration avec les organisations locales, « Women on Waves » peut répondre à des besoins médicaux urgents, permettre aux femmes d'exercer leurs droits légitimes en termes de santé génésique et leur droit à un avortement légal et sûr et enfin, attirer l'attention sur les conséquences d'une grossesse non désirée et d'un avortement illégal. Sur le bateau, nous pouvons pratiquer des avortements médicalisés précoces (jusqu'à six semaines et demi de grossesse) en toute sécurité, de manière professionnelle et légale ».

<sup>12</sup> <http://www.womenonwaves.org/fr/page/3507/invitation-to-visit-the-women-on-waves-ship>

<sup>13</sup> Rebecca Gomperts, « La lutte pour l'accès à l'avortement dans le monde de l'internet », exposé donné au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?" – 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.

« Women on Waves » a mis en œuvre des « Campagnes Bateau » en Irlande (2001), Pologne (2003), Portugal (2004), Espagne (2008) et Maroc (2012). « *Lors de notre campagne bateau<sup>14</sup> en 2004 au Portugal, le gouvernement avait envoyé des bateaux de guerre contre notre bateau, ce qui a créé une polémique dans l'opinion publique portugaise et qui a permis de faire légaliser l'avortement au Portugal en 2007<sup>15</sup>* », affirme Rebecca Gomperts.



#### Des services d'assistance téléphonique pour un avortement sans danger

« Women on Waves » a soutenu le lancement de services d'assistance téléphonique pour un avortement sans danger en Équateur, au Chili, au Pérou, au Venezuela, en Argentine, au Pakistan, en Indonésie, au Kenya, en Thaïlande, au Bangladesh, au Maroc et en Pologne<sup>16</sup>. Les équipes bénévoles de ces services d'assistance téléphonique donnent aux femmes des informations sur la manière dont elles peuvent utiliser les médicaments pour pratiquer seules un avortement sans danger. Dans ce cadre, l'association travaille en étroite collaboration avec les groupes locaux.

#### b. Woman on Web

Petite soeur de « Woman On Waves », le site Internet [www.womenonweb.org](http://www.womenonweb.org), est le premier site qui propose aux femmes des avortements médicamenteux. Lancé en avril 2006, il propose des consultations en ligne, dispense des conseils pays par pays, explique où et comment se procurer et utiliser des pilules abortives et propose un service d'envoi de médicaments dans les pays où les molécules ne sont pas accessibles moyennant financement des demandeuses.

« Women on Web » oriente les femmes qui souhaite avoir recours à un avortement sûr vers un médecin conventionné à même de prescrire un avortement médicamenteux suite à une consultation. Après avoir

---

<sup>14</sup> « Vessel » le trailer, <http://vesselthefilm.com/#trailer>.

<sup>15</sup> Rebecca Gomperts, « La lutte pour l'accès à l'avortement dans le monde de l'internet », exposé donné au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.

<sup>16</sup> « Services d'assistance téléphonique pour un avortement sans danger », site internet de « Women on Waves », <http://www.womenonwaves.org/fr/page/2583/safe-abortion-hotlines>.

rempli un questionnaire de consultation en ligne et sans aucune contre-indication, la femme reçoit à domicile un kit d'avortement médicamenteux (avec la Mifeprestone et le Misoprostol) moyennant 90 euros. L'association livre gratuitement les médicaments si la femme n'a pas les moyens de les payer.

Ce service est disponible uniquement pour les ressortissantes d'un pays où l'accès à l'avortement sûr est restreint. La demandeuse doit être enceinte de moins de 9 semaines et ne souffrir d'aucune maladie grave. « *Un avortement médicamenteux peut être effectué en toute sécurité à domicile du moment que la femme dispose des informations nécessaires et qu'elle a accès à des services médicaux d'urgence pour les rares cas où il y a des complications*<sup>17</sup> », explique Rebecca Gomperts.

Des informations sur la contraception sont envoyées par e-mail, « *mais ces femmes sont en situation de stress, elles veulent juste savoir comment avorter, la contraception, c'est moins important pour nous*<sup>18</sup> .» Sur le bateau de « Women on Waves », les femmes reçoivent aussi de l'information sur la contraception après l'avortement médicamenteux.



Le site internet donne également des informations en 11 langues sur la législation en vigueur en matière d'avortement dans tous les pays du monde, sur comment utiliser le médicament abortif et sur la contraception. Il délivre des numéros de lignes téléphoniques d'aide à l'avortement. Il réoriente les femmes vers les services qui sont disponibles dans leur pays si l'avortement est autorisé. Notons que le site internet récolte chaque années 6 millions de visiteurs-euses par an. « Women on Web » pratique aussi l'affichage sauvage et collabore avec des artistes.

#### Donner aux femmes les moyens et les informations pour réaliser un avortement à domicile

<sup>17</sup> Rebecca Gomperts, « La lutte pour l'accès à l'avortement dans le monde de l'internet », exposé donné au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.

<sup>18</sup> *Ibid.*

« L'utilisation du Cytotec circule dans les mouvements féministes depuis les années 90 en Amérique Latine. Les femmes brésiliennes ont commencé à l'utiliser. Depuis les années 2000, cette technique est assez connue en Europe aussi <sup>19</sup> », explique Cecilia Vieira da Costa, qui a travaillé durant 10 ans pour « Woman on Waves » et « Women on Web ». « A partir de 2004, le protocole d'utilisation de la molécule a été mis en ligne. Des groupes de femmes ont été formés à l'utilisation du Cytotec. En 2004, le bateau de « Women on Waves » n'a pas pu rentrer dans les eaux nationales portugaises. Nous avons donc mis en ligne des conseils sur internet pour dire aux femmes où trouver et comment prendre le Cytotec. En parallèle, nous avons ouvert au Portugal la première ligne téléphonique. Elle est restée active jusqu'au changement de la loi <sup>20</sup> » conclut-elle.



Women on Web a été bloqué dans de nombreux pays et censuré par Facebook et Google. Le site propose de contourner ces obstacles via des liens et autres astuces pour débloquent certaines pages et accéder à l'information autrement.

Le personnel de « Women on Web » trace aussi les pilules du marché noir sur le web. Après analyse des faux produits mis en vente sur internet, l'association publie sur son site des avertissement sur les produits illégaux qui circulent.

### c. Women Help Women

Le 28 septembre 2014 est née « Women Help Women » ([www.womenhelp.org](http://www.womenhelp.org)). Son crédo : « L'information et le médicament dans les mains des femmes car savoir c'est pouvoir ». « Notre optique est de démedicaliser l'avortement médicamenteux. Le risque est de toute manière moindre d'utiliser les

<sup>19</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.

<sup>20</sup> *Ibid.*

*médicaments que d'aller dans les réseaux clandestins d'avortement. Nous faisons confiance aux femmes<sup>21</sup> », mentionne Cecilia Vieira da Costa, membre fondatrice de la plateforme « Women Help Women ».*

Le réseau se compose d'activistes, de militants, de professionnels de la santé génésique et de groupes locaux, tous bénévoles.



« Women Help Women » travaille sur trois domaines. Premièrement, le site propose un service de délivrance de pilules abortives et d'information . Après un questionnaire et une mise en contact avec un médecin, la femme reçoit des informations sur comment se procurer les molécules dans son pays. Si cela n'est pas possible, « Women Help Women » lui envoie un paquet contre un don de 75 euros. « *Si la femme n'a pas les moyens de payer les 75 euros, un don inférieur sera accepté et dans certain cas aucun don n'est demandé* », spécifie Cécilia

Deuxièmement, l'association travaille avec des groupes et des partenaires locaux. Elle développe des formations pour répondre sur les lignes téléphoniques d'aide à l'avortement. « *Le nombre de femmes dans le monde qui ont accès à internet est minime. Travailler sur le local est déterminant. Les femmes ont plus confiance si elles se connaissent. Nous souhaitons travailler davantage avec la société civile. Pour aller trouver ces femmes qui défient la loi et voir comment les aider, dans leur contexte en leur proposant d'autres services que le web, en les créant avec elles, selon leurs besoin. Notre priorité est de*

<sup>21</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.

*faire connaître le médicament et favoriser son accès. Nous suivons et informons les réseaux féministes*<sup>22</sup> », poursuit Cecilia Vieira da Costa.

Troisièmement, le dernier volet développé par « Women Help Women » est celui de la contraception. Le site internet ne se contente pas de délivrer de l'information sur les contraceptifs, il propose aussi d'envoyer des colis avec aux choix des préservatifs masculins, féminins, des pilules contraceptives et des pilules du lendemain moyennant un financement. « *Nous n'avons malheureusement pas accès à l'anneau ni au patch. Quant au stérilet, c'est compliqué de trouver un médecin pour le poser et l'enlever*<sup>23</sup>. »

#### d. Des colis bloqués à la douane, des femmes poursuivies

« Women on Web » et « Women Help Women » font face aux mêmes problèmes. Au Brésil, les colis sont bloqués à la douane. « Women on Web » y a arrêté ses activités car les colis avaient 90% de chance de rester bloqués à la douane. Il y est interdit d'importer la substance active du Cytotec et de la Mifépristone. La réglementation est lourde. Le Misoprostol est considéré comme une drogue illégale. « *Il y a une chasse aux sorcières, aux médecins et aux infirmiers-ères et les femmes sont poursuivies pour importation de drogues illégales. Certaines femmes ont été appelées par la police et accusées d'avoir importé des molécules interdites. L'accusation n'a pas tenu car elle n'ont pas pu avoir recours à l'avortement. L'accusation n'a pas abouti mais elles ont tout de même été poursuivies*<sup>24</sup>. » Depuis les années 2000, le Brésil interdit de vendre du Cytotec en pharmacie. Les marchés noirs pullulent de faux médicaments ou de molécules de mauvaise qualité. Les médicaments sont vendus très chers et il est difficile pour ces femmes de se payer le nombre de doses exactes.

Cette limitation récente du Cytotec a pour conséquence l'augmentation du recours à des réseaux clandestins d'avortement « *avec comme conséquence directe l'augmentation de la mortalité maternelle et une hausse de la morbidité. Pour celles qui n'ont pas les moyens de s'acheter des médicaments au marché noir, c'est la seule solution* » déclare Cécilia Vieira da Costa

En Irlande, l'Agence irlandaise du médicament<sup>25</sup> exerce une forte pression sur les douanes. Les paquets sont confisqués.

---

<sup>22</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.

<sup>25</sup> Irish Medicines Board.



#### **IV. Répondre aux inégalités et à un problème de santé publique**

Chez nous, l'avortement est partiellement légalisé. Il est pratiqué en toute sécurité et pris en charge par la sécurité sociale. Dans de nombreux autres pays, ce n'est pas le cas.

La législation mondiale sur l'avortement est très stricte, principalement en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. Ces continents sont ceux où l'avortement est le plus sévèrement réprimé par la loi. Dans certains pays comme le Chili, les femmes ayant eu recours à un avortement illégal sont emprisonnées. Ces associations utilisent la télémédecine, l'activisme et les moyens de communication pour transmettre de l'information sur le « comment faire un avortement chez soi » et créent un accès pour ces femmes à l'avortement médicamenteux sécurisé.

Utiliser le monde virtuel pour dégager l'individu de la contrainte sociale et travailler en dehors du cadre juridique et médical comme le font ces associations offre une réponse aux inégalités de santé et à un problème de santé publique. Les femmes qui ont les moyens trouveront toujours un médecin, de l'information, de l'aide ou auront recours à des avortement à l'étranger. Pour les autres, accéder à l'information et aux services de délivrance de pilules abortives peut leur sauver la vie.

Le Misoprostol est disponible dans de nombreux pays car il est utilisé pour les maux d'estomac, les ulcères, l'arthrite. Il est peu onéreux. Il permet une IVG sûre (75 à 90% d'efficacité) jusqu'à 12 semaines de grossesse (combiné au Mifépristone, son efficacité grimpe à 98%). Dans son rapport « safe abortion 2003 », l'OMS recommande de l'utiliser quand il est le seul recours possible. « *L'avortement médicamenteux provoque des contractions et des fausses-couches. Jusqu'à la 12<sup>ème</sup> semaine, l'avortement n'est rien d'autre qu'une fausse couche, comme se terminent d'ailleurs 15% des*

*grossesses... Pour éviter les trafics, les pilules abortives devraient être vendues en pharmacies, comme la pilule du lendemain !<sup>26</sup> », affirme Rebecca Gomperts.*

L'objectif à long terme de ces associations est de démedicaliser l'avortement médicamenteux, de le mettre dans les mains des femmes comme la pilule du lendemain, « *en donnant de bonnes informations, des informations claires « women friendly ». Savoir c'est pouvoir. Il est important de leur expliquer, de leur permettre de comprendre comment cela fonctionne, comment le médicament agit, ce qui se passe dans leur corps, pourquoi elles doivent le prendre de telle manière et pas autrement. Cela fait avancer la cause féministe<sup>27</sup> » conclut Cécilia Vieira da Costa, co-fondatrice de « Women Help Women ».*

Les autres défis soulevés par « Women Help Women » sont les suivants : établir une carte des contraceptions, voir où elle n'est pas accessible et voir comment elle est utilisée. Il manque des informations pour connaître davantage les méthodes locales utilisées.

## **VII. Bibliographie**

- Danielle Bousquet, « Eliminer l'avortement non sécurisé, 20 ans après le Caire : où en sommes-nous? », allocution à la Commission sur la population et le développement – du 7 avril 2014 – 47ème session ONU, New York.
- Interview de Cecilia Vieira da Costa, co-fondatrice de « Women Help Women ». L'interview a été réalisée le 16 décembre 2014.
- Marleen Timmermans, lors de son exposé « IVG dans le monde et positionnement du continent européen », intervention donnée au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.
- Rebecca Gomperts, « La lutte pour l'accès à l'avortement dans le monde de l'internet », exposé donné au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menace?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.
- OMS, Avortement sécurisé : Directives techniques et stratégiques à l'intention des systèmes de santé. À télécharger en français  
[http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433_fre.pdf?ua=1).
- OMS – [Unsafe abortion: global and regional estimates of incidence of unsafe abortion and associated morality in 2008.](#)

---

<sup>26</sup> Rebecca Gomperts, « La lutte pour l'accès à l'avortement dans le monde de l'internet », exposé donné au colloque "L'interruption volontaire de grossesse en Europe: un droit menacé?", 29 novembre 2014 – ULB, Bruxelles.

<sup>27</sup> Interview réalisée le 16 décembre 2014.



**Sites internet :**

- <http://cyber.law.harvard.edu/population/abortion/abortionlaws.htm>
- « Vessel » le trailer, <http://vesselthefilm.com/#trailer>.
- Site internet Worldmapper "The world as you've never seen it before", <http://www.worldmapper.org/display.php?selected=258>.
- Site internet de « Women on Web », <https://www.womenonweb.org>.
- Informations sur la législation de l'avortement par pays sur <http://www.womenonwaves.org/fr/page/2583/safe-abortion-hotlines>.
- Site internet de « Women Help Women », <http://womenhelp.org/>.